





La route des salamandres : un dispositif pour sauver des amphibiens

 Version pdf  Envoyer à un ami  Printable view 

Mise à jour: 29 Jan 2019



field_image_liste[0]['view']{ ?>
Dès février, depuis leur cachette hivernale au cœur du massif forestier, grenouilles, crapauds, salamandres et tritons entament leur course aux amours vers les mares et autres plans d'eau. Pour accomplir cette **migration**, ces animaux appelés amphibiens devront franchir un obstacle au péril de leur vie : **la route départementale** qui conduit de Mesnil-Saint-Père à la maison du Parc au lieu-dit "La Fontaine Colette".

La Cellule Zones humides, le pôle environnement du Parc, et la Ligue de l'enseignement de l'Aube se mobilisent chaque année pour installer un **dispositif de protection baptisé : « la route des salamandres »**. Ce dispositif vise à couper la voie de migration afin de piéger les **9 espèces d'amphibiens protégés** qui se dirigent aveuglement vers leur lieu de ponte.

Installée sur près de 400 mètres, de chaque côté de la chaussée, une longue bâche noire, d'une trentaine

de centimètres de haut constitue un rempart infranchissable pour les amphibiens. **Bloqués par cette installation**, les amphibiens longent les bâches jusqu'à tomber dans les seaux, installés tous les 20 mètres le long de celle-ci, précisément pour les recueillir.

Chaque matin, les équipes se relayent pour vider les seaux et **relâcher les amphibiens** en toute sécurité, de l'autre côté de la route, pour l'aller comme pour le retour. Cette installation est un bon **outil de sensibilisation** pour découvrir les amphibiens et comprendre la **fragilité de leur mode et de vie** !

Cette année, l'installation du dispositif est prévue **MARDI 5 Février 2019 de 8h30 à 16h30** avec la participation du Lycée agricole de Sainte Maure.

ANIMATIONS Tout public

Sortie « **Découvrons et protégeons les amphibiens** » sur la Route des Salamandres, animée par le guide nature du Parc.

JEUDI 21 FEVRIER de 10h à 12h

JEUDI 28 FEVRIER de 10h à 12h

Tarif : 5 euros

Réservation auprès de la Maison du Parc 03.25.43.38.88